

BANQUE ROYALE DU CANADA

Procès-verbal de la
144^e assemblée annuelle et extraordinaire des détenteurs d'actions ordinaires
[Traduction]
Calgary, le 28 février 2013

La 144^e assemblée annuelle et extraordinaire des détenteurs d'actions ordinaires de la Banque Royale du Canada a lieu à l'hôtel Hyatt Regency Calgary à Calgary (Alberta), le jeudi 28 février 2013 à 9 h (heure normale des Rocheuses).

Nomination de la secrétaire de l'assemblée et des scrutateurs

Conformément aux règlements de la Banque et ainsi que les administrateurs l'ont décidé, David P. O'Brien, président du conseil, agit à titre de président de l'assemblée et Carol J. McNamara, vice-présidente, conseillère générale associée et secrétaire, agit en qualité de secrétaire de l'assemblée.

Le président de l'assemblée déclare l'assemblée ouverte et, comme l'autorisent les règlements, il nomme Joseph Chirico et Mark Thompson, représentants de la Société de fiducie Computershare du Canada, pour qu'ils agissent à titre de scrutateurs. Il présente ensuite Allan MacGibbon, Richard Nunn et Michael Lloyd de Deloitte s.r.l., auditeur de la Banque.

Quorum

Le président de l'assemblée déclare qu'étant donné qu'il y a quorum, l'assemblée est régulièrement ouverte.

Rapport du président et chef de la direction

Gordon M. Nixon, président et chef de la direction, s'adresse ensuite à l'assemblée.

(La secrétaire conserve un exemplaire du rapport du président et chef de la direction aux actionnaires dans les dossiers de la Banque.)

Ordre du jour

Présentation du rapport de l'auditeur, des états financiers annuels, de la circulaire de la direction et des rapports des comités

Le président de l'assemblée souligne que les actionnaires ont reçu le rapport de l'auditeur et les états financiers, dressés selon les Normes internationales d'information financière, et que des rapports de chacun des comités du conseil d'administration ont été fournis aux actionnaires dans la circulaire de la direction.

(La secrétaire conserve un exemplaire du rapport annuel 2012, qui comprend le rapport de gestion, dans les dossiers de la Banque.)

Le président de l'assemblée invite les actionnaires à poser leurs questions sur les états financiers. Aucune question n'étant posée, le président de l'assemblée indique ensuite que les actionnaires ont reçu l'avis de convocation à l'assemblée et la circulaire de la direction.

(La secrétaire conserve un exemplaire de l'avis de convocation à l'assemblée et de la circulaire de la direction dans les dossiers de la Banque.)

La secrétaire passe en revue la procédure relative au vote et indique que seuls les actionnaires inscrits ou leurs fondés de pouvoir ont le droit de présenter ou d'appuyer des motions à l'assemblée ou de voter à leur égard et précise que pour être approuvée, chacune des questions doit recueillir la majorité simple des voix, à l'exception de la proposition n° 9, qui sera mise aux voix au moyen d'une résolution extraordinaire et qui devra être approuvée aux deux tiers au moins des voix exprimées.

Élection des administrateurs

Le président de l'assemblée passe ensuite à l'élection des administrateurs, indiquant que le nombre d'administrateurs devant être élus a été fixé à 17 par le conseil et précisant qu'un candidat se présente pour la première fois à l'élection au conseil, soit David F. Denison. Le président de l'assemblée demande ensuite à la

secrétaire de lire les noms des candidats proposés à des fins d'élection comme administrateurs. La secrétaire lit le nom des personnes suivantes qui sont proposées à des fins d'élection comme administrateurs : W. Geoffrey Beattie, David F. Denison Paule Gauthier, Richard L. George, Timothy J. Hearn, Alice D. Laberge, Jacques Lamarre, Brandt C. Louie, Michael H. McCain, Heather Munroe-Blum, Gordon M. Nixon, David P. O'Brien, J. Pedro Reinhard, Edward Sonshine, Kathleen P. Taylor, Bridget A. van Kralingen et Victor L. Young.

Brian Hjelsvold propose la candidature de chacune des personnes nommées par la secrétaire de la Banque à des fins d'élection comme administrateur de la Banque afin qu'elle exerce son mandat jusqu'à la clôture de la prochaine assemblée annuelle des détenteurs d'actions ordinaires ou jusqu'à ce que son successeur soit élu ou nommé. Tracy Long appuie la proposition des candidatures.

Le président de l'assemblée demande alors s'il y a d'autres propositions de candidature. Comme il n'y a pas d'autres propositions de candidature, le président de l'assemblée demande que soit présentée une motion visant la clôture des mises en candidature. La motion suivante est présentée par Pam Shaw et appuyée par Amir Khalid :

« QUE les mises en candidature soient closes et que chacun des candidats soit élu administrateur de la Banque afin qu'il exerce son mandat jusqu'à la clôture de la prochaine assemblée annuelle des détenteurs d'actions ordinaires ou jusqu'à l'élection ou la nomination de son successeur. »

Comme il n'y a pas d'autres délibérations, le président de l'assemblée met la motion aux voix et un scrutin est tenu.

Nomination de l'auditeur

Le président de l'assemblée demande alors que soit présentée une motion visant la nomination de l'auditeur. La motion suivante est présentée par Darren Henry et appuyée par Hanan Rafih :

« QUE le cabinet Deloitte s.r.l. soit nommé auditeur de la Banque et qu'il exerce son mandat jusqu'à la clôture de la prochaine assemblée annuelle des détenteurs d'actions ordinaires. »

Le président de l'assemblée met alors la motion aux voix et un scrutin est tenu.

Vote consultatif des actionnaires sur la rémunération de la haute direction

Le président de l'assemblée présente le point suivant à l'ordre du jour, soit le vote consultatif en vue d'accepter l'approche en matière de rémunération de la haute direction divulguée dans la circulaire de la direction. Le président de l'assemblée note que le résultat ne liera pas le conseil. Toutefois, lorsqu'il déterminera l'approche de la Banque en matière de rémunération à l'avenir, le conseil tiendra compte du résultat du vote ainsi que des autres commentaires exprimés par les actionnaires. Le président de l'assemblée demande que soit présentée une motion visant l'approbation de la résolution consultative. La motion suivante est présentée par Judith Ravensbergen et appuyée par Tazmoon Ratanshi :

« IL EST RÉSOLU, à titre consultatif et sans que soient diminués le rôle et les responsabilités du conseil d'administration, que les actionnaires acceptent l'approche en matière de rémunération de la haute direction divulguée dans la circulaire de la direction transmise en vue de l'assemblée annuelle et extraordinaire 2013 des détenteurs d'actions ordinaires. »

Le président de l'assemblée répond aux commentaires d'actionnaires avant de mettre la résolution aux voix et un scrutin est tenu.

Propositions d'actionnaires

Le président de l'assemblée laisse la parole à Michelle de Cordova, directrice, engagement des entreprises et politiques publiques de NEI Investments, organisme ayant retiré une proposition d'actionnaires qu'il avait conjointement déposée avec William Davis. M^{me} de Cordova expose les questions soulevées dans la proposition et le président de l'assemblée lui répond.

Le président de l'assemblée présente ensuite le point suivant à l'ordre du jour : les neuf propositions d'actionnaires figurant à l'annexe A de la circulaire de la direction. Il rappelle que les réponses du conseil d'administration aux propositions d'actionnaires et les recommandations de vote du conseil sont également présentées dans la circulaire de la direction.

Le président de l'assemblée invite Daniel Thouin du Mouvement d'éducation et de défense des actionnaires (MÉDAC) à présenter les propositions d'actionnaires n^{os} 1 à 5.

M. Thouin présente la proposition d'actionnaires n^o1 portant sur la divulgation relativement aux régimes de retraite, la proposition d'actionnaires n^o 2 portant sur l'équité de traitement en regard des régimes de retraite, la proposition d'actionnaires n^o 3 portant sur la parité femmes hommes au sein des postes de haute direction, la

proposition d'actionnaires n° 4 portant sur l'adoption d'un ratio de la rémunération interne et la proposition d'actionnaires n° 5 portant sur la publication d'un compte-rendu de l'assemblée annuelle.

Un actionnaire fait un commentaire et comme il n'y a pas d'autres délibérations, le président de l'assemblée met les propositions aux voix et un scrutin est tenu.

Le président de l'assemblée souligne que Lowell Weir, qui a présenté les propositions d'actionnaires n°s 6 à 9, n'est pas là pour présenter ces propositions. Le président de l'assemblée indique que ces propositions sont énoncées dans la circulaire de la direction et demande s'il y a lieu de délibérer sur ces propositions. Comme il n'y a pas de délibérations, la proposition d'actionnaires n°6 portant sur l'adoption d'une charte des droits des actionnaires, la proposition d'actionnaires n° 7 portant sur la révocation de la nomination de l'auditeur, la proposition d'actionnaires n° 8 portant sur un Règlement de la Banque fixant la rémunération maximale globale des administrateurs et la proposition d'actionnaires n° 9 portant sur un Règlement de la Banque limitant le nombre d'administrateurs sont mises aux voix par le président de l'assemblée et un scrutin est tenu.

Présentation d'un court film et période de questions

Le président de l'assemblée présente ensuite un court film exposant comment la Banque est au service de ses clients et des collectivités.

Le président de l'assemblée, M. Nixon, Janice R. Fukakusa, chef de l'administration et des finances, et David I. McKay, chef de groupe, Services aux particuliers et aux entreprises, répondent ensuite aux questions et aux commentaires des actionnaires et fondés de pouvoir.

Résultats du vote

Les scrutateurs présentent ensuite au président de l'assemblée un rapport préliminaire sur les résultats du vote à l'égard des questions qui ont fait l'objet d'un scrutin pendant l'assemblée; le président de l'assemblée indique que des copies du rapport des scrutateurs seront disponibles après l'assemblée au bureau d'information et que les résultats du vote seront affichés sur le site Web de la Banque. Les résultats préliminaires du vote sont affichés sur les écrans dans la salle où est tenue l'assemblée.

- Concernant l'élection des administrateurs, une majorité importante des voix qui ont été exprimées à l'assemblée l'ont été en faveur de chacun des 17 candidats proposés dans la circulaire de la direction ainsi qu'il est décrit ci-dessous :

Candidat	Pour (% des voix)	Abstentions (% des voix)	Candidat	Pour (% des voix)	Abstentions (% des voix)
W. Geoffrey Beattie	99,30 %	0,70 %	Heather Munroe-Blum	99,36 %	0,64 %
David F. Denison	99,67 %	0,33 %	Gordon M. Nixon	99,63 %	0,37 %
Paule Gauthier	97,13 %	2,87 %	David P. O'Brien	97,08 %	2,92 %
Richard L. George	99,69 %	0,31 %	J. Pedro Reinhard	96,94 %	3,06 %
Timothy J. Hearn	99,62 %	0,38 %	Edward Sonshine	97,28 %	2,72 %
Alice D. Laberge	97,37 %	2,63 %	Kathleen P. Taylor	96,99 %	3,01 %
Jacques Lamarre	99,05 %	0,95 %	Bridget A. van Kralingen	97,19 %	2,81 %
Brandt C. Louie	99,42 %	0,58 %	Victor L. Young	99,13 %	0,87 %
Michael H. McCain	96,38 %	3,62 %			

- Relativement à la nomination de l'auditeur : 96,83 % des voix pour et 3,17 % d'abstentions;
- Relativement à l'approbation de la résolution consultative en vue d'accepter l'approche en matière de rémunération de la haute direction divulguée dans la circulaire de la direction : 93,81 % des voix pour et 6,19 % des voix contre;
- Proposition d'actionnaires n° 1 : 2,73 % des voix pour et 97,27 % des voix contre;
- Proposition d'actionnaires n° 2 : 2,83 % des voix pour et 97,17 % des voix contre;
- Proposition d'actionnaires n° 3 : 5,10 % des voix pour et 94,90 % des voix contre;
- Proposition d'actionnaires n° 4 : 2,56 % des voix pour et 97,44 % des voix contre;
- Proposition d'actionnaires n° 5 : 2,76 % des voix pour et 97,24 % des voix contre;
- Proposition d'actionnaires n° 6 : 2,03 % des voix pour et 99,97 % des voix contre;
- Proposition d'actionnaires n° 7 : 1,55 % des voix pour et 98,45 % des voix contre;
- Proposition d'actionnaires n° 8 : 3,07 % des voix pour et 96,93 % des voix contre; et
- Proposition d'actionnaires n° 9 : 2,70 % des voix pour et 97,30 % des voix contre.

(La secrétaire conserve un exemplaire du rapport des scrutateurs dans les dossiers de la Banque.)

Le président de l'assemblée remercie les scrutateurs et déclare que les 17 personnes nommées dans la circulaire de la direction ont été dûment élues administrateurs; que le cabinet Deloitte s.r.l. a été nommé à titre d'auditeur; que le vote consultatif sur l'approche en matière de rémunération de la haute direction a été approuvé; et que chacune des propositions d'actionnaires a été rejetée.

Mot de la fin et clôture de l'assemblée

Au nom du conseil d'administration et des actionnaires, le président de l'assemblée reconnaît l'excellent travail et le dévouement des employés de la Banque et les en remercie.

L'ordre du jour étant épuisé, le président de l'assemblée déclare l'assemblée close.

(signé) David P. O'Brien
Président du conseil

(signé) Carol J. McNamara
Secrétaire